

Le Sport universel illustré

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation

Le Sport universel illustré. 1901/07/06-1901/12/28.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

INTERNATIONAUX DE TRAIT. — 2^e PRIX A MM. BONNET, QUIGNON ET C^{ie}, BOULOGNE-SUR-MER

Photo Millon.

Concours hippique de Boulogne-sur-Mer

Le Concours de Boulogne-sur-Mer est le cinquième de ceux qu'organise la Société Hippique Française et l'avant-dernier de la série que clôture le Concours de Nancy dont les portes viennent de s'ouvrir précisément ces jours-ci.

Le concours du Nord est de toutes ces réunions celle qui intéresse le plus petit nombre de départements : cinq seulement; alors qu'à Bordeaux, 18 départements, 13 à Nantes, 31 à Vichy et 8 à Nancy sont admis à envoyer leurs élèves.

Le Nord étant une région où l'élevage est peu développé, il semblerait que le meeting devrait en souffrir; il n'en est rien. Chaque année, son succès va s'affirmant. Le Concours avait lieu primitivement à Lille, centre des plus sportifs et où la société lui faisait le meilleur accueil. On a dépossédé la grande cité industrielle. Il ne semble pas qu'on ait à le regretter.

Les sportsmen lillois ne boudent pas le Concours qu'on leur a enlevé et les baigneurs nombreux à cette époque de l'année dans les stations qui s'égrènent entre Berck et Dunkerque affluent sur la place de Capécure

Du reste le programme de la réunion qui se différencie nettement de celui des autres concours a été étudié de façon à tirer le meilleur parti des éléments à la disposition des organisateurs.

Quoique l'élevage du demi-sang soit peu pratiqué dans le Nord, on y trouve cependant quelques écuries qui alimentent, d'une façon très convenable, les classes réservées aux chevaux de selle et d'attelage. Les courses au trot recrutent facilement des engagements parmi les très nombreux adeptes de ce sport, un des plus florissants de la région. Enfin les courses d'obstacles réunissent, non seulement l'escadron ordinaire que l'on retrouve dans tous les concours de la Société Hippique, mais encore de nombreux concurrents parmi les spécialistes belges dont nos lecteurs connaissent la valeur en matière de jumping. De plus les régiments de cavalerie se pressent dans la circonscription, et l'on sait quel appoint nos officiers apportent à toutes les fêtes de ce genre.



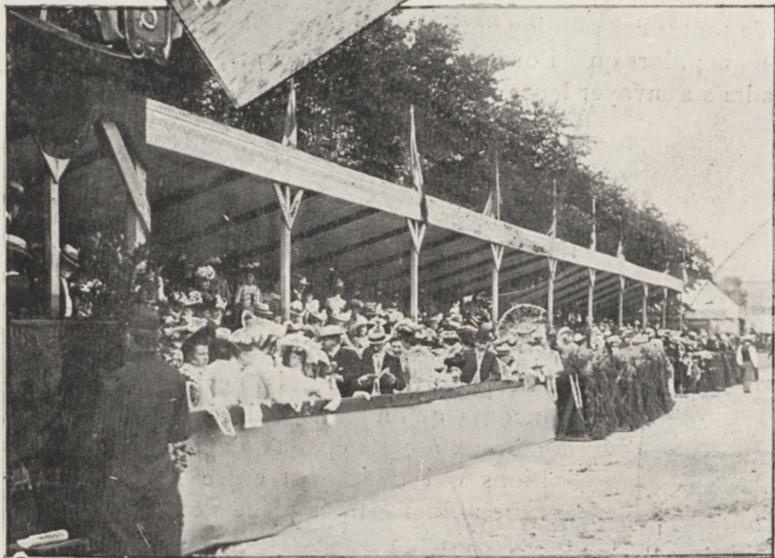
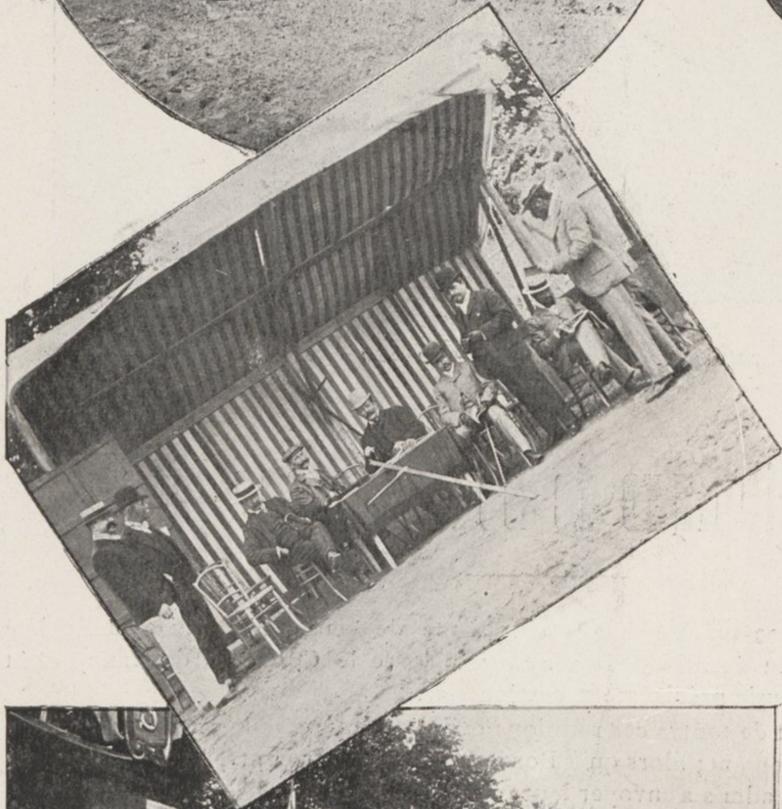
Photo Millon

ÉTALON BOULONNAIS DE 2 ANS APP. A M. LE BARON D'HERLINCOURT



Photo Millou.

UN OFFICIER SAUTANT LE MUR. — COURSE AU TROT



CONCOURS DE BOULOGNE. — UN TOURNANT PENDANT LES COURSES AU TROT. — QUELQUES MEMBRES DU JURY. — LES TRIBUNES. — UN ÉTALON BOULONNAIS.

Enfin, et ce qui caractérise d'une façon particulière la réunion de Boulogne, c'est le « Concours spécial de chevaux de la race boulonnaise », qui s'est tenu longtemps à Calais.

Avant d'aborder le compte rendu des épreuves, quelques chiffres pour fixer l'importance des allocations attribuées à l'industrie chevaline de la région.

Le total général s'est élevé à 40.713 francs, répartis sur 258 prix ou primes.

Les chevaux d'attelage se sont vu attribués 16 primes, dont 12 et 2.700 francs aux chevaux attelés seuls, et 4 montant à 1.000 francs aux chevaux attelés en paire. Aux chevaux de selle 8 primes et 1.600 francs. Aux poulains et pouliches de 3 ans, 12 primes et 2.100 francs. Les deux courses au trot monté pour jeunes et vieux chevaux sont dotées chacune de 2.200 francs. Le concours civil de sauts d'obstacles de 7.700 francs, et le concours militaire de 2.500 francs.

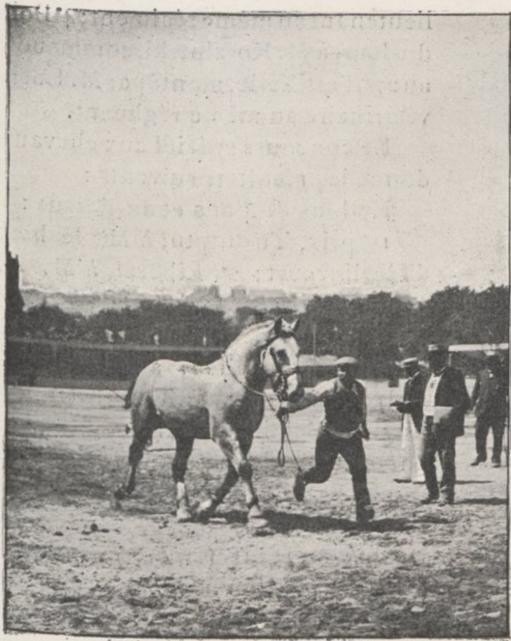
Les prix internationaux de selle s'inscrivent pour 200 francs; le concours de manège pour 800. Enfin il est distribué 4.900 francs en primes aux juments poulinières.

Le total de ces encouragements est égal à 28.382 francs, les 12.000 francs restants sont affectés au concours spécial de Boulonnais.

La classe des chevaux d'attelage, dans laquelle étaient réunis tous les animaux, sans distinction d'âge ni de taille, avait réuni 54 engagements, présentés pour la plupart par les écoles de Saint-Omer, MM Picquet, Victor Douay, Le Gentil et Léon Tacquet. Peu d'origines fashionables dans ce lot. Epinal II un trotteur, fils de Tigris et d'une jument de pur-sang est représenté par une douzaine de ses produits. Nous remarquons encore un Novice, un Képi, et plusieurs poulains de Lord Bang, le hackney de M. Douay.

C'est ce dernier étalon, qui lègue à ses produits les brillantes actions de sa race, qui a été le lauréat de la classe. Le premier prix lui est échu avec Una, une pouliche noire de 3 ans, appartenant à M. Ernest Demoutiers, le second avec Paradoxe, un cheval de 5 ans, appartenant à M. Narcisse Douay, le troisième avec Unique, un poulain bai de 3 ans à M. Léon Tacquet, le quatrième avec Tzar, cheval de 4 ans, à M. Wignolle, le cinquième avec Téléphone à M. Tacquet, etc. Un triomphe, comme on voit ! Est-ce une indication que le jury entend donner à l'élevage ? Est-ce, au contraire, la consécration de la mode de la région où l'on sacrifie, comme la Belgique, aux steppeurs anglais ? Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur la question du hackney que nous avons souvent traitée à cette place. On sait notre opinion à son égard. Il convient cependant de rendre justice à l'étalon de M. Douay qui fait d'excellents chevaux de commerce. La classe réservée aux chevaux de selle comportait 31 engagements. Quelques fils de Champagne II, pur-sang de Waterford, également pur-sang, le poulain de Képi déjà nommé, un ou deux Epinal et encore de nombreux Lord Bang.

Le premier prix est revenu à une fille de Janissaire, pur-sang, Mademoiselle du Quesnoy, une assez jolie jument alezane, déparée par un excès de blanc. Derrière elle, Surprise, issue de Lord Bang et d'une jument de pur-sang à M. Ovigneur, précédait Mademoiselle de Boulogne, à M. Henri Cardon, fille du même étalon et Atleta par Champagne



PRÉSENTATION D'UN BOULONNAIS. — SAUT DU MUR

II, pur-sang à M. Henry d'Hespel. Le cinquième prix revenait encore à un fils de Lord Bang, Talisman, à M. Jacques Pavie.

Quarante-neuf engagements dans la classe des poulains et pouliches sans dressage complet, où nous retrouvons d'ailleurs un grand nombre d'animaux également inscrits dans les chevaux d'attelage.

Una, qui avait remporté le premier prix de cette catégorie, bat Mlle du Quesnoy, et est suivie dans le classement par plusieurs de ses demi-frères : Ukraine, Tzigane, Ulysse, qui démontrent une fois de plus la supériorité du Norfolk de M. Douay.

Les prix de classes comprenaient encore les chevaux de trait et de poste de 3 à 6 ans, divisés en 2 catégories : l'une pour les chevaux de taille supérieure à 1^m59, qui avait réuni 17 concurrents, et l'autre pour chevaux de taille inférieure où 23 animaux se rencontraient.

Les prix sont revenus à Dragonne à M. Joseph Penel et à Poulette à M. Lattaillant.

Les courses au trot qui avaient réuni la première division (poulains de 3 ans) 8 engagements, et la deuxième (chevaux de tout âge) 12 engagements, ont été gagnées, la première par Uranie (par Numa), à M. Labbez, devant Urbain (Prophète) à M. Boulnois, et la seconde par Pygmalion (Gulliver) à M. Verdinkere, devant Sauvageon (Gulliver) à M. Costenobel.

Très brillants les prix Internationaux. On aime beaucoup le cheval dans tous les grands centres de la région. A Lille, à Roubaix, à Tourcoing, les jolis attelages et les beaux chevaux de selle abondent. Parmi les lauréats sous la selle il faut citer : Mareyeur, à M. A. Cottignies; Savoyard, à M. Jacques de Vienne; Tom Pouce, à M. O. Focornier; Klondyke, à MM. d'Avrincourt et de Champsavin, etc...

Voici d'autre part les résultats des concours d'obstacles :

Le prix d'essai (cinq prix égaux de 100 francs) a donné le classement suivant : 1^{er} Impétueuse, à M. Debayser; 2^e Moustique, à M. Henri Leclercq; 3^e Sister Mumm, à M. Debayser; 4^e Hallywood, à M. Léon Tacquet, 5^e Conquérant, à M. de Mumm.

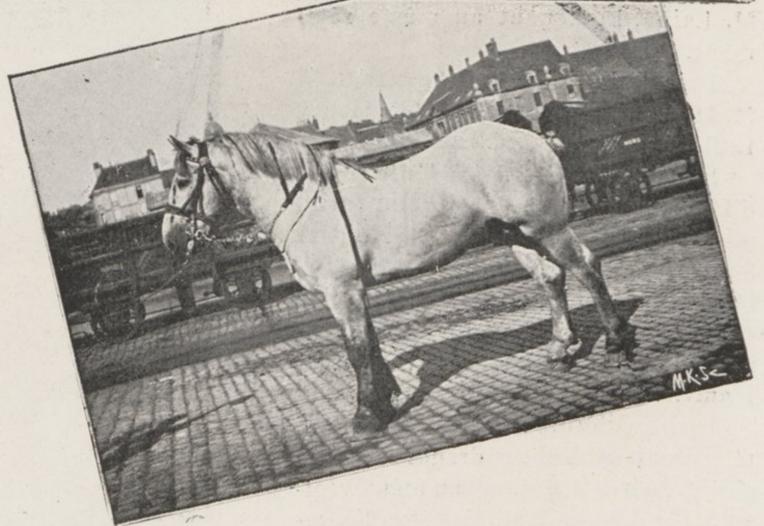
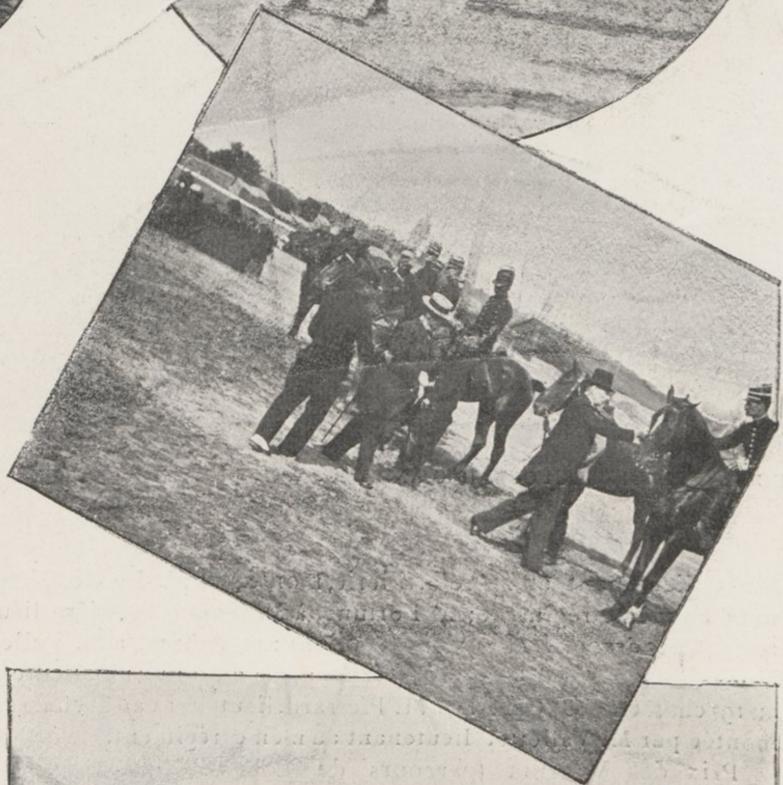
Le prix des Habits Rouges (800 francs de prix) est revenu à Surprise (M. Debayser) 1^{er} Moustique, à M. Henri Leclerc; 2^e, Merry Mood (M. Berille) 3^e, Love Lock (M. J. de Vienne) 4^e.

Le Prix des Dames a été gagné par Windsor Squire, à M. de Champsavin, battant Moustique à M. H. Leclerc, monté par M. Bérille, et Général Dewet au même; Sans-Culotte, à M. Wignolle 4^e.

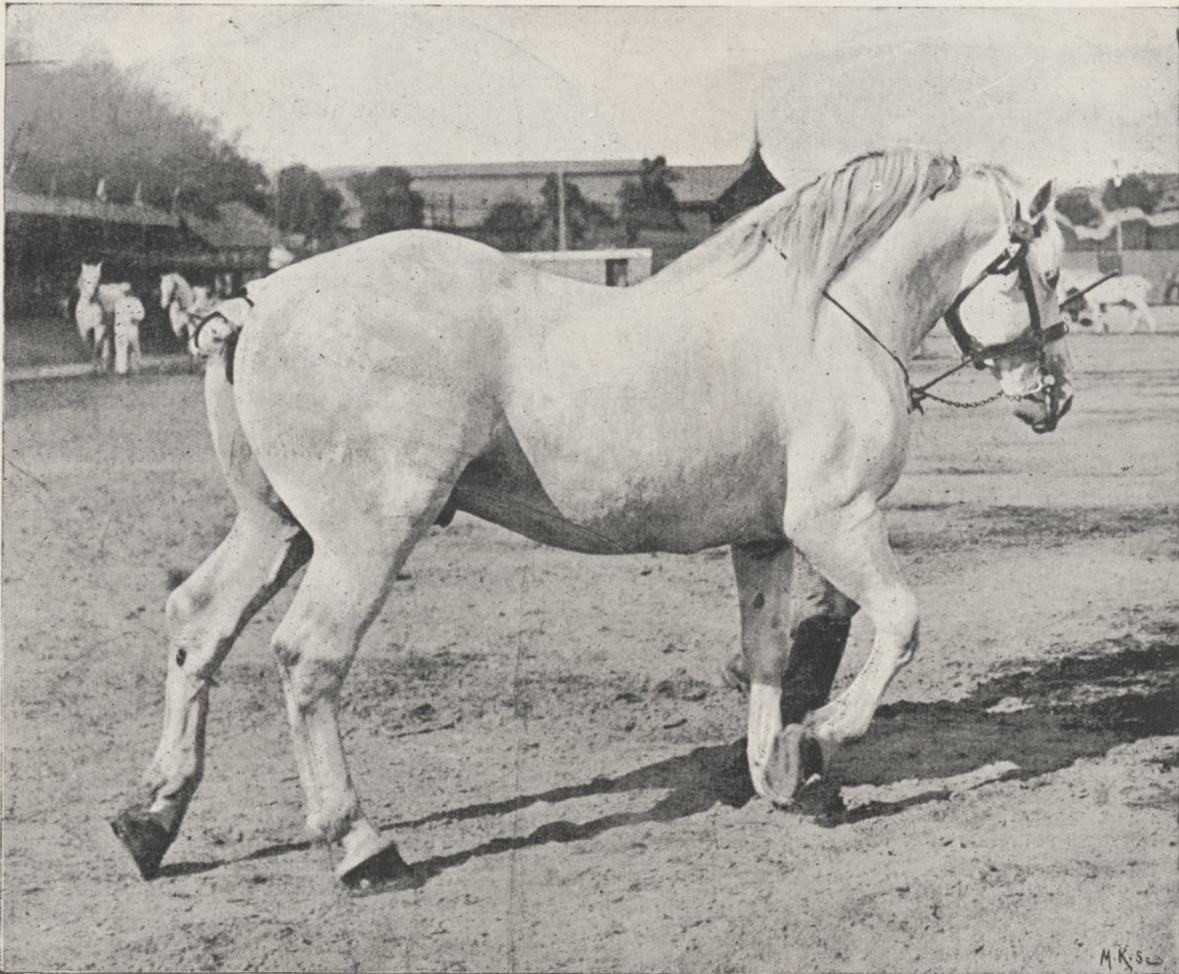
L'Omnium a donné le classement suivant : 1^{er} Windsor Squire, à M. de Champsavin; 2^e Noel Crony, ex-Duc, à M. Wignolle; 3^e Conquérant, à M. de Mumm; 4^e Moustique, à M. Henri Leclerc.

Le Prix de la Chambre de Commerce, la plus intéressante des épreuves de la réunion : 1^{er}, après barrage, sautant 1^m90, Roxane, à M. Willems, monté par M. Arthur Philippot; 2^e, sautant 1^m80; Moustique, à M. Henri Leclerc, monté par M. Bérille; 3^e, sautant 1^m80; Black Dewill, à M. Nyssens, monté par M. Philippot; 4^e, sautant 1^m70, Floridor, à M. Arthur Philippot.

Prix des Régiments (officiers, 1^{re} section): 1^{er} Quadrilatère, à M. le colonel de la Noue; 2^e Duo, à M. Sentelli, lieutenant au 21^e dragons, monté par M. Lainé, lieutenant au même régiment; 3^e Pétard, à M.



MAHOMET. — LE GÉNÉRAL BAILLOD DISTRIBUANT LES RÉCOMPENSES. — M. DE CHAMPSAVIN SAUTANT LE MUR. — UN ÉTALON BOULONNAIS.



ECLAT ÉTALON BOULONNAIS 6 ANS 1^m65 A M. L. CALAIS ACHETÉ APRÈS LE CONCOURS PAR LES HARAS

Baris, lieutenant au 27^e d'artillerie, monté par M. Le Goff, lieutenant au même régiment; 4^e Fortune, à M. Jean de la Brière, lieutenant au 21^e dragons. (Deuxième section): 1^{er} Album, à M. Vallotte, lieutenant au 3^e chasseurs; 2^e Eperon, à M. de Montarnal, lieutenant au 19^e chasseurs; 3^e Gazelle, à M. Pierrard, lieutenant au 3^e chasseurs, montée par M. Vallotte, lieutenant au même régiment.

Prix des Veneurs (parcours de chasse): 1^{er} Mahomet, à M. H. Franchomme, monté par M. Jacques de Vienne; 2^e Flut, à M. Henry Leclerc; 3^e Love Lock, à M. Jacques de Vienne; 4^e Savoyard, à M. Alban Lottignies, monté par M. Jacques de Vienne.

Prix de la Circonscription: 1^{er} Quadrilatère, au colonel de la Noue; 2^e Prudence, à M. Bochy, lieutenant au 27^e d'artillerie, montée par M. Lemire, vétérinaire au même régiment; 3^e Hongrie, à M. Lainé, lieutenant au 21^e dragons; 4^e Duo, à M. Seatelli, lieutenant au 21^e dragons, monté par M. Lainé, lieutenant au même régiment.

Prix de la Coupe: Conquérant, à M. H. de Mumm, monté par M. Henry Leclerc.

Flots: Klondyke, à MM. le comte d'Havrincourt et L. de Champsavin, monté par M. de Champsavin; Nindsar Squire, à M. L. de Champsavin; Lord Marcq, ex-Voleur, à M. Maurice Colomb; Beau, à M. Jacques de Vienne; Never Enough, à M. Marcel Hamvir.

Prix de clôture: 1^{er} Duo, à M. Seatelli, lieutenant au 22^e dragons, monté par M. Lainé, lieutenant au même régiment; 2^e Album, à M. Vallotte, lieutenant au 3^e chasseurs; 3^e Digitale, à M. Danglade, commandant au 3^e chasseurs, monté par M. de Charnacé,

lieutenant au même régiment; 4^e Point-du-Jour, à M. Koszintski, commandant au 27^e d'artillerie, monté par M. Lucier, vétérinaire au même régiment.

Le concours spécial aux chevaux a donné les résultats suivants:

Étalons de 4 ans et au-dessus:

1^{er} prix, Turlutputu, à M. le baron d'Herlincourt; 2^e Libéral, à M. Auguste Calais; 3^e Boulonnais, à M. Ch. Manier; 4^e Éclat, à M. Léonard Calais; 5^e Quintillien, à M. Auguste-Polydor Boinet; 6^e Torpilleur, à M. Auguste Calais; 7^e Nickel, à M. d'Herlincourt; 8^e Mousquetaire, à M. Emile Duchâteau; 9^e Pascal, à M. le baron de Fresnoye; 10^e Samory, à M. Emile Duchâteau; 11^e (créé), Frondeur, à M. Butor de Réty.

Étalons de trois ans:

1^{er} prix, Uhlan, à M. d'Herlincourt; 2^e Kroumir, à M. Aug. Calais; 3^e Egyptien, à M. Aug. Calais; 4^e Kruger, à M. Aug. Calais; 5^e Séducteur, à M. Em. Duchâteau; 6^e Uxelles, à M. de Fresnoye; 7^e Pilote, à M. Léonard Calais; 8^e Chinois, à M. Manier; 9^e Recques, à M. Alex. Pouilly; 10^e Non décerné.

Poulains entiers de 2 ans:

1^{er} prix, Vis, à M. d'Herlincourt; 2^e Acheux, à M. Boinet; 3^e Volcan, à M. d'Herlincourt; 4^e Vismes, à M. Maillet-Durand; 5^e Bon-Espoir, à M. Généau de Lamarlière; 6^e

Tapageur, à M. Léonard Calais; 7^e Villars, à M. Ernest Le Gentil; 8^e Vauban, à M. Ernest Le Gentil; 9^e Espoir, à M. Waterlot; 10^e Valère, à M. Ernest Le Gentil.

Flots de rubans: Turco, à M. Aug. Calais.

Ce concours de reproducteurs de la race boulonnaise est doublé d'un concours réservé aux chevaux de trait en service dont ia



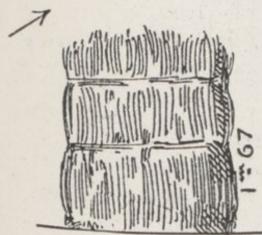
1^{er} PRIX DES INTERNATIONAUX DE TRAIT A M. LE GENTIL

Photo Millon-

plupart appartiennent d'ailleurs à la race locale. Ces exhibitions qui réunissent à la fois les géniteurs et leurs produits sont particulièrement intéressantes et remportent le plus vif succès, succès partagé par tout le meeting. La variété des manifestations hippiques autant que leur valeur explique la prospérité croissante du concours de Boulogne-sur-mer. On pourrait s'inspirer de ce succès pour organiser sur la Côte Normande une réunion analogue qui devrait y rencontrer pendant la saison des bains un aussi favorable accueil.

Parcours du Grand Steeple-Chase National DE LIVERPOOL

La description que nous allons donner de ce parcours, le meilleur qui soit en Angleterre, peut rendre service à ceux qui montent ou entraînent des chevaux de steeple-chase. La piste sur laquelle on galope à main gauche a environ 3,620 mètres de développement ; elle est pour ainsi dire plate et toujours dans l'herbe, sauf 200 mètres environ pendant lesquels elle traverse des terres légères de labour entre le 3^e et le 4^e obstacle.



4^e et 23^e obstacle.

Le sol est du sable recouvert d'une légère couche de terre végétale. Les obstacles ont une largeur de 19 mètres environ et sont des haies d'épines renforcées avec des ajoncs ou des branches de sapin, quelques-uns augmentés de fossés. Il y a en tout 16 obstacles dont 14 sont sautés deux fois, de sorte qu'il en faut

passer 30 pour faire tout le parcours. Les deux obstacles qui ne sont sautés qu'une fois chacun, sont le grand open-ditch placé à la hauteur du « Old Distance Post » et la rivière. Le départ se donne devant le paddock, un peu sur la droite et l'arrivée est vis-à-vis la ligne de séparation entre le « new county stand » et le « Tattersall's stand » sur la gauche en regardant les tribunes il y a un canal vers lequel se dirige presque à angle droit un fossé qui descend des hauteurs situées à droite. On le saute sous le nom de « Beechers'brook » et de « Valentine's brook ». Le 13^e, le 14^e, le 15^e et le 16^e obstacles sont dans l'Hippodrome, les autres dans la campagne alentour. Tous les obstacles sauf la rivière ont en avant des barres qui varient en hauteur de 60 à 75 centimètres.

Quand il y a un fossé du côté où l'on prend l'obstacle la barre se trouve placée devant ce fossé mais lorsqu'il n'y a pas de fossé de ce côté la barre est placée contre l'obstacle pour le renforcer. Il y a un drapeau blanc sur la droite de chaque obstacle et un rouge sur la gauche.

Au-dessus des 2 drapeaux qui sont aux extrémités du Beecher's brook il y en outre un drapeau blanc portant la lettre B ; au Valentine's brook il y en a deux pareils avec la lettre V.

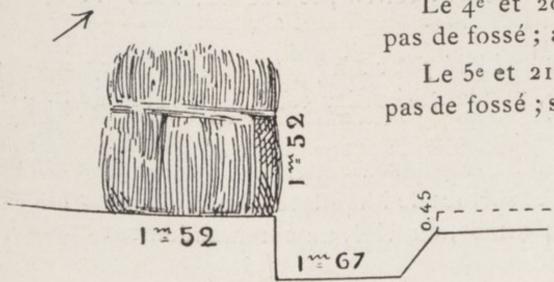
Les détails des obstacles que je vais décrire sont donnés d'après des notes et des mesures prises par moi pendant la réunion de Liverpool en mars 1900. Je me servirai pour les distinguer des mots « ajoncs » ou « sapin » selon la nature des ramilles qui servent à renforcer les haies. Le 1^{er} obstacle, qui est aussi le 17^e, a 1^m62 de hauteur ; pas de fossé ; ajoncs. Le 2^e et 18^e obstacle : 1^m60 ; pas de fossé ; sapin.

Le 3^e et 19^e obstacle : 1^m46, il y a un fossé devant ; ajoncs.

Le 4^e et 20^e obstacle : 1^m67, pas de fossé ; ajoncs.

Le 5^e et 21^e obstacle : 1^m60, pas de fossé ; sapin.

Le 6^e et 22^e obstacle (c'est le « Beecher's brook »), hauteur 1^m52.



9^e et 25^e obstacle (Valentine's Brook).

Le terrain sur lequel on se reçoit est environ 45 centimètres plus bas que celui d'où l'on part. En arrière de l'obstacle se trouve un fossé sans eau profond de 90 centimètres et large de 1^m67. La haie à sa base a une épaisseur d'environ 1^m52 ; ajoncs.

Le 7^e et 23^e obstacle : 1^m52 de hauteur ; il est placé sur une pente descendante ; pas de fossé ; sapin.

Le 8^e et 24^e obstacle : 1^m52 ; en avant se trouve un fossé large de 1^m52 ; ajoncs.

Le 9^e et 25^e obstacle (c'est le « Valentine's brook »), a 1^m52 de hauteur et 1^m52 d'épaisseur à la base, derrière un fossé de 1^m52 de large rempli d'eau ; sapin.

Le 10^e et 26^e obstacle a 1^m44 du côté du départ et 1^m62 du côté où l'on se reçoit, pas de fossé ; sapin.

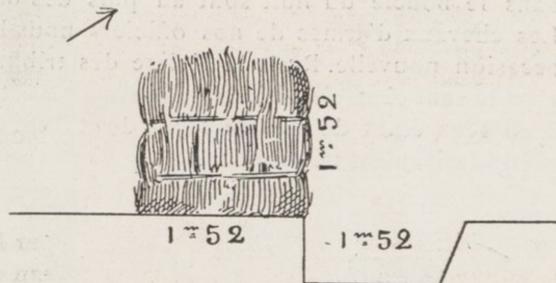
Le 11^e et le 27^e obstacle a 1^m36, il y a sur le devant un fossé profond de 90 centimètres, large de 1^m52 ; ajoncs.

Le 12^e et 28^e obstacle : 1^m52 de haut, fossé derrière, profond de 1^m20 et large de 2^m43 ; sapin.

Le 13^e et 29^e obstacle : 1^m52 de haut, pas de fossé ; ajoncs.

Le 14^e et 30^e obstacle : 1^m52 de haut, 1^m20 d'épaisseur à la base, sans fossé ; ajoncs.

Le 15^e obstacle placé à la hauteur du « Old distance Post », 1^m57 de haut, 1^m28 d'épaisseur à la base avec un fossé en avant, le haut de la barrière est à 1^m67 en avant de la haie ; ajoncs. La barre qu'on place en avant d'un open-ditch est généralement beaucoup plus inclinée vers lui que ne l'est celle-ci. La petite construction qui se trouve à l'extrémité de la haie sur la droite, servait autrefois de tribune au juge à l'arrivée dans les courses en parties liées.



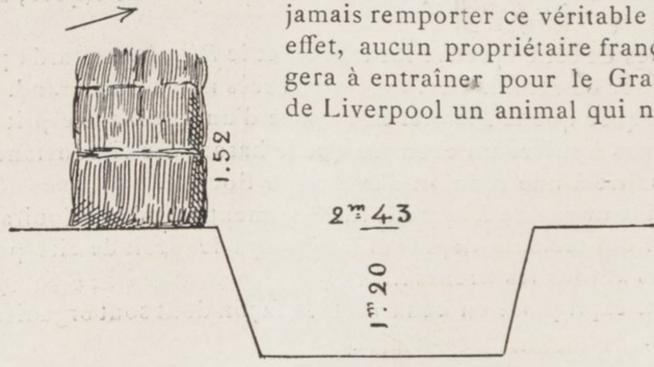
6^e et 22^e obstacle (Beechers' Brook).

Le 16^e obstacle est la rivière. Devant l'eau dont elle est éloignée d'environ 90 centimètres, il y a une haie haute de 75 centimètres et épaisse de 60 à la base. La largeur de l'eau est d'environ 3^m34, est, en somme, une largeur de 4^m85 à franchir.

La simple énumération de ces obstacles est plus éloquente dans sa sécheresse, que tous les commentaires.

La différence de ces obstacles et de ceux que nos steeple-chasers sont accoutumés à rencontrer sur les hippodromes, tant parisiens que provinciaux, explique à la fois et les échecs que subissent en France les meilleurs sauteurs anglais et l'insuccès complet, absolu de nos champions lorsqu'ils se hasardent de l'autre côté de la Manche. A la vérité, cela n'arrive que très rarement. La tentative de Fétiche, l'excellent cheval de M. Ephrussi, qui joignait à des aptitudes très remarquables une classe de plat tout à fait exceptionnelle, et celle de Pistache, la jument bretonne de demi-sang du comte de Geloës, dont la sûreté sur l'obstacle était proverbiale, sont les plus récentes. Maintes fois auparavant, nos chevaux ont tenté la fortune ; toujours ils ont échoué, même à une époque où les parcours sur lesquels ils avaient été entraînés étaient autrement sévères qu'aujourd'hui. Il n'y a donc pas de

raisons pour que nous ayons l'espoir de jamais remporter ce véritable trophée. En effet, aucun propriétaire français ne songera à entraîner pour le Grand National de Liverpool un animal qui n'aurait remporté ici aucun succès. Le seul fait, cependant, d'avoir



12^e et 28^e obstacle.